

Image not found or type unknown



constitution de partie civile

Par **ophelie83**, le **03/02/2020** à **12:32**

bonjourrrrrmon avocat a depose une plainte aupres du procureur en juillet 2017 pour harcelement moral. une mediation penale m'a ete propose en septembre 2019. je l'ai refuse. a ce jour je n'ai aucun retour des services du procureur et je suis toujours harcelée.rnrnque puis je faire pour faire accelerer la procedure? dois je me constituer partie civile?rnrnje vous remercie pour vos reponses